

« Schon wieder Thema Ausländer ? »

Critique des livres *ASTI 30+* et *Magnet L*

Fabienne Lentz

La question des étrangers (respectivement de l'immigration ou des migrations) est en effet souvent thématifiée en ce moment. Instauration de la double nationalité et crise obligent. Qui dit crise, dit repli identitaire et propagation d'un discours xénophobe pas toujours latent. Il suffit de voir la multiplication de groupes sur Facebook ou de sites Internet où sont dénoncées pêle-mêle l'invasion islamique, la disparition de la langue luxembourgeoise ou l'impossible intégration des Portugais. Bien que certaines idées développées dans *ASTI 30+* me fussent familières pour les avoir déjà lues ou entendues, et bien que l'illustration de la grande diversité de l'immigration au Luxembourg dont *Magnet L* fait le portrait ait déjà été soulignée dans d'autres publications, peut-être faut-il continuer encore et encore à parler de l'immigration. Seulement, à qui s'adresse-t-on ? Le public qui s'intéresse à ces ouvrages n'est-il pas acquis d'avance ?

ASTI 30+. Le titre est trompeur. L'ASTI ne fête pas son anniversaire avec cette publication riche, mais « a voulu faire un cadeau à la société luxembourgeoise ». Ou lui jeter un pavé à la figure. Car malgré les visages d'enfants souriants aux yeux qui brillent et nous regardent comme pour dire « achète-moi, je suis gentil », le ton critique auquel l'ASTI nous a habitués persiste. Quoique. Certains articles sont très critiques, d'autres conçoivent l'humain migrant dans une perspective plus économique, le réduisant par moments à une force de travail purement productive ou à une variable dans les jeux de calculs du système des retraites. Certes, ces analyses sont nécessaires, mais elles déshumanisent fortement le débat au centre duquel se trouvent néanmoins des êtres humains. Ceux-ci sont par contre l'objet de l'autre publication

traitée ici, *Magnet L*, dans laquelle les auteurs « hauchen durch Menschen und Schicksale den Zahlen und Statistiken Leben ein, sprengen das Bild der in ihrer nationalen Gemeinschaft eingebetteten und eingekesselten Frauen und Männern und zeichnen deren Wandern, Tasten, Suchen und Versuchen auf » (Kunzmann, *Magnet L*, p. 6).

Vu la quantité des thèmes abordés, j'ai fait le choix de me concentrer sur quelques éléments seulement, d'autres éléments pourront être discutés ultérieurement. Je ne vais pas m'attarder sur le discours de Jean-Claude Juncker tenu à l'occasion de la célébration des 30 ans de l'ASTI, qui est un exercice de style reprenant dès le départ, et c'est pour cela qu'il faut le mentionner, la trame bien établie de l'histoire du Luxembourg, pays d'émigration devenant, avec les débuts de l'industrialisation, pays d'immigration. Le discours est consensuel, adapté à un public, celui de l'ASTI, que le Premier ministre sait particulièrement critique à l'égard des politiques d'immigration, d'asile et d'intégration du gouvernement.

La représentation du Luxembourg comme pays d'émigration mutant en pays d'immigration est reprise par Kunzmann dans *Magnet L* : « die Immigration in das einstige Auswanderungsland erstreckt sich über einen Zeitraum von mehr als einem Jahrhundert. Sie ist ein häufiges Thema in politischen Diskussionen, Wissenschaft und Kunst » (Kunzmann, *Magnet L*, p. 10). Michel Pauly s'efforce pourtant depuis un certain temps déjà à déconstruire cette idée en montrant que le territoire de l'actuel Luxembourg a de tout temps connu des mouvements migratoires. Malgré cette constante dans l'histoire, les migrations actuelles diffèrent de celles de périodes antérieures dans la mesure où la formation des États nations s'est accompagnée de la création des nationalités, et

ASTI 30+. 30 ans de migrations, 30 ans de recherches, 30 ans d'engagements, éd. sous la direction de Michel Pauly pour le compte de l'ASTI, Éditions Guy Binsfeld, Luxembourg 2010, 35 €





Photo de Patrick Galbats
issue du livre :
Stefan Kunzmann/
Patrick Galbats: *Magnet L*
– *Immigration in Luxemburg*,
Éditions Revue, 2010,
172 S., 49 €

donc des étrangers à ces nationalités. L'analyse de la politique de nationalité de l'État luxembourgeois par Denis Scuto relate dans cette optique autant la formation d'une nation et les rapports qu'elle entretient avec ses immigrés que l'évolution en matière de législation sur la nationalité. Ce n'est pas la loi en tant que telle qui attire l'attention, mais bien plus les motivations qui ont mené à sa rédaction et à son vote, et les effets politiques et sociaux qui en découlent. Denis Scuto qualifie la loi sur la double nationalité de 2008 à la fois de « loi de l'espoir » (Scuto, *ASTI 30+*, p. 94) et de « révolution culturelle avec de sérieux bémols » (Scuto, *ASTI 30+*, p. 95). On peut en effet parler de « révolution culturelle » dans la mesure où l'on accepte – enfin – qu'un individu puisse avoir une identité nationale multiple. Mais il y a l'envers de la médaille : le durcissement des conditions d'acquisition de la nationalité.

Qui dit nationalité, dit droit de vote. La participation politique des étrangers est analysée par Nénad Dubajic. Tout en observant une progression en général des inscriptions des étrangers sur les listes, l'auteur suggère dans sa conclusion de lier le droit de vote non pas à la nationalité, mais à une citoyenneté (à inventer). Dans un pays où moins de 50 % des résidents disposent du droit de vote (et 30 % seulement des actifs), la question du déficit démocratique se pose. L'auteur nous met par ailleurs en garde contre les dangers en matière de cohésion sociale, engendrés par l'exclusion politique qui « aboutit à la création d'une identité particulière, différenciée, sinon à la ghettoïsation » (Dubajic, *ASTI 30+*, p. 106).

L'intégration politique des étrangers peut être un premier pas vers une intégration sociale. Évidemment, les opposants diront qu'il faut d'abord s'intégrer avant de pouvoir acquérir le droit de vote. Or, personne ne sait ce qu'intégration veut dire au juste.

Comme le note Alexia Serré, la définition légale de la notion d'intégration, inscrite dans la loi de 2008 sur l'accueil et l'intégration des étrangers, « ne satisfait sans doute pas l'ensemble des acteurs concernés » (Serré, *ASTI 30+*, p. 183) et présuppose avant tout que l'individu doit faire une démarche pour s'intégrer à un collectif homogène. Or, ce collectif homogène, ce « nous », n'existe pas, tout comme le « eux » n'existe pas. L'intégration, « objet flou », est ainsi analysé par l'auteur dans sa pratique à travers les associations luxembourgeoises liées aux questions de l'immigration.

Enfin, la question des sans-papiers, des « illégaux » et des demandeurs d'asile trouve une large place dans les deux ouvrages. Les articles dans *ASTI 30+* de Sylvain Besch d'une part, et d'Anna Dederichs, Marc Hayot et Anne Thormann d'autre part, sont plus de nature technique et informative. De manière complémentaire, les histoires des demandeurs d'asile, de ceux auquel l'État luxembourgeois a refusé l'asile et qui attendent le moment fatal où ils seront informés de leur expulsion, sont particulièrement émouvantes. Le Luxembourg, avant de construire son centre de rétention, enferme les gens qu'il entend expulser dans la prison de Schrassig ; il s'agit des personnes qui n'ont pas obtenu le droit d'asile. Tout en reconnaissant qu'avec Nicolas Schmit, la politique d'asile n'est plus aussi brutale que sous Luc Frieden, l'auteur dénonce les expulsions *manu militari*.

Bémols quant à la forme

Je ne suis ni une spécialiste en matière de mise en page ni de graphisme, mais certaines choses m'ont dérangées à la lecture des deux publications. Certaines photographies dans *Magnet L* perdent de leur dynamique ou de leur émotion parce que – je crois –, elles n'ont pas été posées dans le bon angle de la page ou sont avalées par les bords intérieurs. D'autre part, la mise en page ne permet pas de « picoter » dans le texte, alors qu'il n'y a aucune raison de lire le texte en continuité. L'auteur parle certes dans le prologue d'une chronologie de l'immigration au Luxembourg que la structure du texte entend rendre, mais comme il s'agit de portraits, certains plus développés que d'autres, procéder de manière chronologique ne fait pas beaucoup de sens.

Quant à *ASTI 30+*, le rose fluo laisse quand même à désirer, surtout pour les graphiques et les tableaux, mieux vaut ne pas les regarder trop longtemps. La mise en page du texte n'est pas toujours très heureuse, sur la page de droite le texte se perd dans le bord intérieur et la colonne étroite (chaque page est divisée en deux colonnes de largeurs inégales), qui ne compte que trois à six mots par ligne, ne rend pas la lecture très fluide. ♦